

DECRET N° 1074 /PRG/CNDD/SGG/2010

PORTANT NOMINATION DES CADRES DU MINISTERE DE L'ELEVAGE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PAR INTERIM

- VU Le communiqué n° 001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du Pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;
- VU L'Ordonnance n° 006/PRG/CNDD/2008 du 29 décembre 2008, portant création d'un poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU Le Procès Verbal de la réunion du CNDD, en date du 6 janvier 2010, désignant Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, 2^{ème} vice-président du CNDD, comme Président de la République par Intérim ;
- VU Le Discours de Monsieur le Président de la République par Intérim, du 6 janvier 2010, demandant le choix d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale issu des rangs de l'opposition ;
- VU Les Accords de Ouagadougou en date du 15 janvier 2010, désignant Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, 2^{ème} vice-président du CNDD, comme Président de la République par Intérim, Président de la Transition ;
- VU Le Décret n° D/2010/001/PRG/CNDD/SGG du 19 janvier 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- VU Le Décret n° D/2010/005/PRG/CNDD/SGG du 15 février 2010, portant nomination des membres du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- Et sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Elevage :

1. Inspecteur Général

Docteur **Mamadou Aliou DIALLO**, précédemment Inspecteur Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

2. Chef de Cabinet

Mme Hadja Kadiatou SOW, précédemment Chef de Cabinet au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

3. Conseiller Technique

Docteur Daouda BANGOURA, précédemment Conseiller Technique au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

4. Conseiller Economique

Monsieur Mamady Sinkoun KABA, économiste.

5. Conseiller Juridique

Monsieur Souleymane Koubia DIALLO, précédemment Conseiller Juridique au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

6. Conseiller Chargé de Mission

Docteur Marie CAMARA, précédemment Conseiller Chargé de Mission au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

ARTICLE 2 : Le Présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le

10 MAI 2010



Le Général de Brigade Sékouba KONATE

Président de la Transition
Président de la République par Intérim
Ministre de la Défense Nationale